



AUGMENTATION DU SMIC

Quand le minimum légal dépasse les grilles du ministère de la Justice... !

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 22 Décembre 2025

Le décret n° 2025-1228 du 17 décembre 2025 prévoit une revalorisation du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) de 1,18 % à compter du 1^{er} janvier 2026.

Le SMIC brut mensuel s'établira ainsi, pour un temps plein, à 1 823,03 €, soit une hausse de 21,23 € brut.

Cette augmentation est certes nécessaire et bienvenue mais **loin d'être suffisante**. Elle met une nouvelle fois en lumière l'état de **délabrement des grilles indiciaires des personnels administratifs** du ministère de la Justice.

FO Justice exige la mise en conformité des grilles indiciaires eu égard à la publication du nouveau décret.

Sans ajustement rapide, le salaire de certains agents repassera sous le SMIC !

► Sont notamment concernés :

- Les échelons 1 à 5 de la grille des Adjointes Administratifs C1
- Les échelons 1 à 3 de la grille des Adjointes Administratifs C2
- Ainsi que de nombreux **agents contractuels**, recrutés sur des bases indiciaires ou forfaitaires devenues obsolètes.

► L'absence de réaction de l'administration serait doublement inacceptable :

- **Socialement indigne** car elle confirme l'indigence persistante des grilles indiciaires des personnels administratifs.
- **Juridiquement illégale** car aucun agent public, titulaire ou contractuel (ANT), ne peut percevoir une rémunération inférieure au SMIC.

► Compte-tenu de la situation, FO Justice exige :

- Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice,
- Un rééchelonnement des grilles indiciaires concernées,
- Une revalorisation des rémunérations des agents non titulaires (ANT), sur des bases au minimum conformes au SMIC.

Dans l'attente de ces mesures, et à défaut, **FO Justice** exige le versement d'une indemnité différentielle, dès le 1^{er} janvier 2026, à l'ensemble des personnels concernés.

**Le respect de la loi n'est pas une option
Encore moins au ministère de la Justice !!!**

